



Fédération Française de
Cyclotourisme



Comité Départemental de Cyclotourisme de la Sarthe

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 13 novembre 2022 à Yvré-l'Évêque



29 clubs sont présents ou représentés. Ils totalisent 117 voix. Le codep dispose de 129 voix, le quorum de 65 voix est donc largement dépassé. Les MI ne sont pas représentés à cette AG ainsi que le SC de Malicorne-sur-Sarthe, le COC de Château-du-Loir, l'ACJ de Nuillé-le-Jalais, l'UVF de Fresnay-sur-Sarthe et l'Association Française de Vélocouché.

Ouverture de l'AG (Mireille Touchard)

La présidente du codep remercie l'ensemble des participants (les élus, les présidentes et présidents, les amis cyclos, les personnalités présentes) pour leur présence, la commune d'Yvré-l'Évêque pour nous avoir proposé cette belle salle, les cyclos yvréens pour leur accueil et l'organisation de cette journée.

Mireille donne la liste des personnalités excusées dont Patrick Desmazières, conseiller départemental, Pascal Lemeunier, président du CDOS, Martine Cano, présidente de la FFVélo et Anne-Marie François, présidente du comité régional des Pays de La Loire.

Présentation du club d'Yvré-l'Évêque (Gilbert Paillette)

Gilbert est heureux d'accueillir cette AG. Son club a actuellement 58 licenciés dont 12 femmes. Il est assez dynamique avec beaucoup de bénévoles, ce qui facilite l'organisation de la randonnée du club : l'Yvréenne. Le club organise en interne beaucoup de séjours où l'amitié est prépondérante (Savoie, Espagne...) Il fait également un travail sur la sécurité. Une ouverture sur la commune est faite pour essayer d'éviter le vieillissement du club.

Accueil de Mme la Maire d'Yvré, Damienne Fleury :

En lui donnant la parole, Gilbert souligne qu'elle est licenciée à son club !

Mme la Maire fait une description de sa commune, de ses équipements, de ses projets. Elle a une démarche écoresponsable. La commune soutient les actions du milieu associatif mais celui-ci manque globalement de bénévoles.

Rapport moral (Mireille Touchard) :

Cette année 2022 a été riche en activités pour le cyclotourisme sarthois. Que ce soit par les activités de nos clubs qui ont organisé 33 manifestations sur le territoire ou par les activités complémentaires proposées par le CoDep, le CoReg ou encore la fédération, dont certaines seront détaillées au cours de cette assemblée générale dans le rapport des commissions.

Le comité départemental est avant tout le regroupement des clubs, c'est-à-dire vous, au sein d'une même structure pour servir d'intermédiaire avec les acteurs départementaux. C'est le contact de terrain qui est sollicité par les instances de la fédération et les pouvoirs publics. Par ailleurs, il facilite aussi les rapports entre clubs, par exemple en participant à l'harmonisation du calendrier des sorties. Il agit régulièrement, en notre nom à tous, pour favoriser le développement du cyclotourisme sur route ou en VTT, faire reconnaître les bienfaits du cyclotourisme en pratiquant une activité de pleine nature accessible à tous, coordonner les actions des clubs et notamment faire appliquer les règles fédérales, défendre nos intérêts auprès des pouvoirs publics et des collectivités.

Le comité a par ailleurs aidé financièrement les clubs en remboursant les premières licences féminines, les licences des personnes en situation de handicap, en versant une aide pour l'accueil des jeunes et leurs déplacements aux manifestations jeunes, en prenant en charge le coût des formations, etc. Par ailleurs, une convention de partenariat avec l'Amicale des Cyclos Cardiaques a été signée cette année.

Ce bilan, riche en événements, l'est aussi grâce au soutien que nous apportent nos partenaires (fédération, comité régional, conseil départemental, CDOS) qui sont attentifs à nos efforts, reconnaissent notre savoir-faire et nous soutiennent dans nos actions. Nous les en remercions.

Une assemblée générale permet de faire le bilan de l'année, mais aussi d'ouvrir sur l'avenir. Afin de pérenniser nos clubs, nous devons porter une attention particulière sur l'accueil des nouveaux adhérents. Pour bien accueillir, il faut proposer des parcours adaptés aux nouveaux venus, avec un kilométrage abordable et une progression leur permettant de rejoindre en douceur les groupes déjà constitués. Des outils sont disponibles pour vous aider dans ces démarches, comme la convention de pré-accueil ou les formations d'animateurs.

Pour 2023, en plus des manifestations habituelles, nous accueillerons le critérium régional VTT et commencerons les préparatifs pour l'organisation de notre voyage itinérant des féminines « Toutes à Paris » de 2024.

Enfin, je fais un appel aux licenciés que vous aurez j'espère à cœur de relayer dans vos clubs. Certaines commissions auraient bien besoin d'être renforcées et de nouvelles idées sont toujours les bienvenues pour améliorer le fonctionnement et répartir les actions sur davantage de bénévoles.

Nous avons l'habitude de nous recueillir à la pensée de tous ceux qui par la maladie ou par leur départ prématuré nous ont quittés dans l'année. Que cette assemblée leur soit dédiée.

Une minute de silence est observée à la mémoire de ces cyclos tragiquement disparus, en particulier Jean-Claude Trémoureux, délégué sécurité du codep et du coreg, Jacques Petit, créateur et président du club de Boëssé-le-Sec, Marcel Avignon, accompagnateur des féminines lors de leurs voyages et Roland Guyet, président du codep 49, vice-président du coreg et l'un des responsables régionaux des jeunes.

Rapport d'activité – Évolution du codep (Bernard Migot) :

Cette année 2022, on a retrouvé une activité à peu près normale après la pandémie covid 19.

La plupart des actions du codep seront détaillées dans les rapports des commissions.

Je vais donc me contenter de donner des compléments d'information avant de vous donner quelques éléments d'étude statistique de la population des licenciés sarthois en 2022.

Réunions :

Le Comité Directeur du codep s'est réuni 4 fois, les 15 décembre, 18 février, 5 juillet et 11 octobre. Tous les présidents des clubs ont reçu les compte rendus de ces réunions.

De plus, la réunion des clubs sarthois a pu se tenir le 11 février. C'est un moment important d'information et d'échanges.

Dossiers de demande de subventions :

L'élaboration de ces dossiers de demandes de subventions, leur défense auprès des organismes concernés puis la réalisation des bilans des actions subventionnées constituent un travail fondamental, souvent méconnu.

Quelques données statistiques :

Les chiffres fournis dans les tableaux suivants datent du 23 octobre. J'ai des données à cette date sur plusieurs années, elles permettent des comparaisons et d'évaluer des évolutions.

- Les licenciés de La Sarthe : les effectifs sont encore en baisse, depuis 2016, cette année elle est de -3,3%, on peut se consoler en remarquant que c'est moins que l'an dernier (-9 %).

Les nombres de jeunes et de féminines sont également en baisse mais leurs pourcentages restent à peu près stables.

	jeunes (-25 ans)	féminines	hommes et garçons	membres individuels	licenciés des clubs	totaux
2016	176 (8,7%)	422 (20,9%)	1600	25	1997	2022
2017	169 (8,5%)	414 (20,7%)	1586	24	1976	2000
2018	182 (9,2%)	414 (20,9%)	1564	24	1954	1978
2019	161 (8,1%)	411 (20,8%)	1561	36	1936	1972
2020	143 (7,6%)	413 (21,8%)	1481	29	1865	1894
2021	136 (7,9%)	363 (21,1%)	1359	23	1699	1722
2022	106 (6,4%)	352 (21,1%)	1313	18	1647	1665

Au niveau national : Il y a 17,1 % de féminines et 10% de jeunes.

Au niveau régional : les effectifs sont en légère reprise (+ 1%), il y a 8,4 % de jeunes et 15,5 % de féminines.

On a, hélas, perdu le club de Verneil-le-Chétif et son école de cyclotourisme...

- Répartition des âges des licenciés du codep :

	0-9	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80-89	90-99
H	13	71	14	22	92	195	465	395	45	1
F	3	10	1	1	17	45	149	114	12	0
	16	81	15	23	109	240	614	509	57	1

Rapport financier (Gilbert Paillette) :

Le bilan de l'exercice comptable 2021-2022 pour commencer.

La comparaison N et N-1 permet de voir que les comptes retrouvent leur niveau d'avant l'opération Toutes à Toulouse : Déficit de 11816€ à N-1 pour un excédent de 12376€ à N).

On retrouve le même écart sur le total général : 17906€ à N-1 pour 29292€ à N

L'excédent tient évidemment compte des subventions versées en mode pluriannuel (versées en avance ou en retard suivant les cas).

CD CYCLOTOURISME				
Bilan Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022				
Actif	N		N-1	
		Net		Net
Actif Immobilisé				
Total 1		0,00 €		0,00 €
Créances		0,00 €		500,00 € +
Disponibilité Trésorerie		29 292,99 €		17 406,70 €
- Crédit Mutuel		3 595,88 €		3 323,75 €
- Livret Bleu		25 697,11 €		14 082,95 €
Charges Constatées d'Avance		0,00 €		0,00 €
Total 2		29 292,99 €		17 906,70 €
Total général		29 292,99 €		17 906,70 €
Passif	N		N-1	
Fonds Propres				
Report à nouveau		15 264,22 €		27 080,98 €
Excédent ou Déficit		12 376,28 €		-11 816,76 €
<i>Situation Nette</i>		<i>27 640,50 €</i>		<i>15 264,22 €</i>
Total 1		27 640,50 €		15 264,22 €
Dettes				
Dettes Fournisseurs		1 652,49 € +		2 642,48 € +
Total 4		1 652,49 €		2 642,48 €
Total général		29 292,99 €		17 906,70 €

Dans le compte de résultat, 10883€ de charges sont enregistrées pour l'année 23260€ de recettes.
 Dans ces recettes, on trouve principalement les subventions, les versements fédération, les derniers versements des participantes Toutes à Toulouse.
 La vente des produits comprend principalement les reventes de Gobelets, des kits Pub FFVélo et des Bombes de peinture.

CD CYCLOTOURISME			
COMPTE DE RESULTAT			
du 01/10/2021 au 30/09/2022			
Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	633,73 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	628,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	224,06 €	Vente de marchandises	628,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	319,67 €		0,00 €
Autres fournitures	90,00 €		0,00 €
61 - Services extérieurs	686,00 €	74- Subventions d'exploitation	16 715,05 €
Locations	638,00 €		0,00 €
Assurance	48,00 €		0,00 €
Divers	0,00 €	Département(s):	6 153,00 €
62 - Autres services extérieurs	2 666,00 €		0,00 €
Publicité, publication	286,13 €	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions	2 124,26 €		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	214,85 €	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	40,76 €		0,00 €
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	7 282,55 €
64- Charges de personnel	0,00 €	Autres recettes (précisez)	3 279,50 €
Charges sociales	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	3 815,00 €
65- Autres charges de gestion courante	4 910,20 €	76 - Produits financiers	114,16 €
TOTAL DES CHARGES	8 895,93 €	TOTAL DES PRODUITS	21 272,21 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	1 988,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	1 988,00 €
Personnel bénévole	1 988,00 €	Bénévolat	1 988,00 €
TOTAL DES CHARGES	10 883,93 €	TOTAL DES PRODUITS	23 260,21 €

Résultat : 12 376,28 €

La régularisation du compte « Toutes à Toulouse » sur a années comptables est faite. L'équilibre est trouvé, puisque l'on note un léger excédent de 397€ qui sera reporté sur Paris 2024. Sur un budget de 43351€, c'est une belle prouesse !

TOUTES A TOULOUSE SUR 4 ANNEES COMPTABLES			
Années	Charges	Recettes	Ecart
2018/2019	5 070,23 €	5 920,00 €	849,77 €
2019/2020	12 839,53 €	18 150,00 €	5 310,47 €
2020/2021	25 207,76 €	11 884,00 €	- 13 323,76 €
2021/2022	234,36 €	7 795,00 €	7 560,64 €
Totaux	43 351,88 €	43 749,00 €	397,12 €

Gilbert détaille ensuite les sommes regroupées par actions :

« On remarque l'importance non négligeable de l'opération Toutes à Toulouse.

Les aides pour les premières licences féminines, les licences handicap ainsi que les aides Jeunes et Clubs sont des postes importants.

Les frais généraux sont relativement modestes (1280€).

Le poste déplacement est lui, plus conséquent. »

CD CYCLOTOURISME PAR ACTION			
du 01/10/2021 au 30/09/2022			
Action / Libellé	Dépense	Recette	Solde
Toutes les actions Total :	10 883,93 €	23 260,21 €	12 376,28 €
Féminines et 1ères Licences	415,10 €	- €	415,10 €
Licences	362,00 €	-	362,00 €
Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par l'association	53,10 €	-	53,10 €
Jeunes	1 239,31 €	- €	1 239,31 €
Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, pourboires, etc.	32,00 €	-	32,00 €
Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par l'association	24,11 €	-	24,11 €
Achats de marchandises	90,00 €	-	90,00 €
Frais de restauration liés aux reunions	133,20 €	-	133,20 €
Licences	790,00 €	-	790,00 €
Frais de stages, de formations des adhérents, bénévoles,...	170,00 €	-	170,00 €
Frais Exceptionnels	120,05 €	- €	120,05 €
Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par l'association	120,05 €	-	120,05 €
Photos	165,00 €	- €	165,00 €
Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, pourboires, etc.	165,00 €	-	165,00 €
Aide aux Clubs	700,00 €	- €	700,00 €
Subvention, sponsoring ou aide reversés dans le cadre d'une convention	700,00 €	-	700,00 €
Licence handicap	338,00 €	- €	338,00 €
Licences	338,00 €	-	338,00 €
Bombes Peinture	- €	192,00 €	192,00 €
Vente de petit matériel, fournitures, etc.	-	192,00 €	192,00 €
Toutes à Toulouse	3 867,36 €	11 428,00 €	7 560,64 €
Subvention - autre	-	150,00 €	150,00 €
Participation des adhérents (stages, compétitions,...)	-	3 795,00 €	3 795,00 €
Frais de restauration liés aux déplacements, réunions, matchs, événements	134,36 €	-	134,36 €
Subvention - Fédération	-	3 620,00 €	3 620,00 €
Fournitures administratives : papeterie, ramette, stylos, petit matériel, consommables informatiques	100,00 €	-	100,00 €
Personnel bénévole / Bénévolat	1 513,00 €	1 513,00 €	- €
Subvention - autre	-	2 350,00 €	2 350,00 €
Charges diverses de gestion courante	2 120,00 €	-	2 120,00 €
Récompenses et Challenges	80,00 €	- €	80,00 €
Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, pourboires, etc.	80,00 €	-	80,00 €

II

CD CYCLOTOURISME PAR ACTION			
du 01/10/2021 au 30/09/2022			
Action / Libellé	Dépense	Recette	Solde
Repas Formations	200,00 €	- €	200,00 €
Frais de restauration liés aux reunions	200,00 €	-	200,00 €
Gobelets rétractables	- €	256,00 €	256,00 €
Vente de petit matériel, fournitures, etc.	-	256,00 €	256,00 €
Produits exceptionnels et Intérêts	- €	114,16 €	114,16 €
Intérêts des comptes d'épargne ou placement	-	114,16 €	114,16 €
Kit FFCT Pub	- €	180,00 €	180,00 €
Vente de petit matériel, fournitures, etc.	-	180,00 €	180,00 €
Formation	457,20 €	- €	457,20 €
Frais de stages, de formations des adhérents, bénévoles,...	320,20 €	-	320,20 €
Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par l'association	26,80 €	-	26,80 €
Frais de restauration liés aux reunions	110,20 €	-	110,20 €
Frais Généraux	1 280,41 €	- €	1 280,41 €
Frais bancaires, commissions, agios	40,76 €	-	40,76 €
Téléphone, internet, affranchissement, fax	214,85 €	-	214,85 €
Fournitures administratives : papeterie, ramette, stylos, petit matériel, consommables informatiques	219,67 €	-	219,67 €
Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, pourboires, etc.	9,13 €	-	9,13 €
Charges locatives et de copropriété	638,00 €	-	638,00 €
Cotisations, affiliations (ex : fédération, association locale, etc.)	75,00 €	-	75,00 €
Assurances propres à l'association	48,00 €	-	48,00 €
Charges diverses de gestion courante	35,00 €	-	35,00 €
Subventions	- €	10 595,05 €	10 595,05 €
Subvention - Conseil Départemental	-	6 153,00 €	6 153,00 €
Subvention - Fédération	-	3 662,55 €	3 662,55 €
Subvention - autre	-	779,50 €	779,50 €
Frais de déplacement	2 021,50 €	475,00 €	1 546,50 €
Personnel bénévole / Bénévolat	475,00 €	475,00 €	- €
Frais de déplacement : indemnités kilométriques	1 546,50 €	-	1 546,50 €
Tourisme	- €	20,00 €	20,00 €
Produits divers de gestion courante	-	20,00 €	20,00 €
Total :	10 883,93 €	23 260,21 €	12 376,28 €

Gilbert termine en nous présentant le budget prévisionnel 2022-2023 : ce budget met l'accent sur le projet pluriannuel du CODEP : Féminines, handicap et jeunes.

Il est proposé en équilibre à hauteur de 9550€

Action	REALISE 2021-2022		PREVISIONNEL 2022-2023	
Féminines/Licences féminines	415,10 €		1 000,00 €	
Toutes à Toulouse	3 867,36 €	11 428,00 €	- €	- €
Jeunes (dont licences jeunes)	1 239,31 €		1 400,00 €	
Photos	165,00 €		250,00 €	
Challenge	- €		400,00 €	
Aide Clubs / Accueil Formations	700,00 €		1 200,00 €	
Licence handicap	338,00 €		350,00 €	
Bombes Peinture	- €	192,00 €	300,00 €	460,00 €
Récompenses	80,00 €		200,00 €	
Formation	457,20 €		600,00 €	
Repas AG + Pot SF	320,05 €		350,00 €	
Gobelets rétractables+Kit FFVélo		436,00 €		500,00 €
Frais Généraux + Frais Déplac.	3 301,91 €	475,00 €	3 500,00 €	
Subventions		6 153,00 €		4 000,00 €
Aide Fédération et autres		4 442,05 €		4 400,00 €
Produits Excep. Intérêts		114,16 €		140,00 €
Tourisme		20,00 €		50,00 €
TOTAUX	10 883,93 €	23 260,21 €	9 550,00 €	9 550,00 €
Hors Toulouse	7 016,57 €	11 832,21 €	9 550,00 €	9 550,00 €

Rapport du commissaire aux comptes (Patrick Desmaroux) :

Après avoir pris connaissance des relevés des différents comptes et du bilan tel qu'il est soumis à l'Assemblée Générale, j'estime que les comptes et le bilan tels qu'ils sont présentés sont exacts et qu'ils représentent sincèrement la situation financière du Codep de la Sarthe à ce jour.

Rapport de la commission des féminines (Catherine Broquet) :

Membres de cette commission : Annie Toulis, Catherine Broquet, Maryvonne Dupin, Maryvonne Foucat, Monique Frèrejacques.

Bilan 2022 : un stage mécanique (2 avril) – La balade des féminines du Mans vers le plan d'eau de Lavaré avec 21 participantes (22 mai) – Etude du prochain voyage « Toutes à Paris en 2024 », 1ère enquête (65 intéressées).

Dans cette enquête, les féminines ont souhaité faire ce voyage entre elles, sans accompagnateur homme à vélo.

Projets 2023 : finalisation du projet « Toutes à Paris » avec réservation d'hébergements.

Un stage mécanique au printemps – Une balade des féminines en avril.

Rapport de la commission formation (Mireille Touchard) :

Commission formée de Didier Rey, Florent Touchard, Mireille Touchard, Nicolas Touchard, Sébastien Dubois.

Cette année la commission a organisé 4 formations sur 5 jours :

- Animateur club : 4 personnes dont 1 féminine
- Mécanique : 9 personnes dont 7 féminines
- Aisance à vélo : 5 personnes dont 2 féminines

Une réunion des moniteurs aura lieu courant novembre afin de définir les dates des formations pour l'année prochaine. Celles-ci seront :

- Stage Animateur Club
- Stage Sécurité, aisance à vélo
- Stage Pilotage VTT
- Les stages PSC1 en partenariat avec le CDOS
- Stage Initiateur et Jeune Cadre Fédéral dont les dates doivent être validées lors de l'ETR

Rapport de la commission des jeunes (Mireille Touchard) :

La commission Jeunes est composée de Florent Touchard, Maryvonne Dupin, Mireille Touchard, Nicolas Touchard, Sébastien Dubois.

Cette année, le codep a organisé :

- Le Concours Départemental d'Éducation Routière au Mans où 13 jeunes ont participé. 8 d'entre eux ont concouru au CRER au Lude.
- Le même jour avait lieu au Lude le Critérium Régional Route : 2 jeunes du 72.
- Le Critérium départemental du jeune vététiste à Lhomme où 9 jeunes ont expérimenté le nouveau règlement. Seulement 2 d'entre eux étaient sélectionnables pour le critérium régional au Landreau.
- La Rencontre Inter-Jeunes a changé de modèle, elle a eu lieu lors de la Randonnée des Rossays le 30 octobre avec 9 jeunes et 7 adultes

La commission est aussi intervenue à :

- « Cet été, La Sarthe Destinations Sports » à Connerré et Montval-sur-Loir en partenariat avec le CDOS et le Conseil Départemental en faveur des centres aérés. La journée à Sillé-le-Guillaume a été annulée.
- La « Journée Évasion » au MMARENA en partenariat avec l'association Premiers de Cordée, pour les enfants malades et/ou en situation de handicap.
- Les Journées Olympiques à Loué en partenariat avec le CDOS et la communauté de communes Loué-Brulon-Noyen.

En 2023, sont programmées toutes les manifestations jeunes habituelles :

CDER	en janvier au Mans
CDJC VTT	11 mars à Tuffé
CRER	25 mars à Trèves (49)
CRJC Route	25 mars à Trèves (49)
CRJC VTT	6-7 mai ?
CNJC Route- VTT	18 au 21 mai (Ile-de-France)
SNEJ	23 au 30 juillet à Pont-à-Mousson (54)
Paris-Brest-Paris des jeunes	20 au 24 août, départ à Rambouillet (78)
Rallye départemental	date non déterminée

Rapport de la commission sécurité (Alain Martin) :

Commission formée d'Alain Martin et de Mireille Touchard.

Entre le 17 octobre 2021 et le 17 octobre 2022 : 35 déclarations à l'assurance fédérale, soit 10 de plus que l'an dernier. La sécurité de nos déplacements est l'affaire de toutes et tous !

Les causes principales d'accidents sont :

- l'inattention
- le défaut de maîtrise de son vélo (manque d'aisance, de souplesse, d'équilibre...)
- une vitesse inadaptée à cette maîtrise et l'environnement (état de la chaussée, trafic, météo...)
- un manque d'entretien de son vélo (pneus, freins...)
- le non respect du code de la route (priorités, stops...)

Des remèdes :

- prise de conscience individuelle des risques encourus
- respect des consignes lors des déplacements en groupe
- respect du code de la route et des autres usagers
- s'équiper sécurité (éclairage, gilet de sécurité, licence, carte SS...)

Rapport de la commission calendrier (Yannick Livet) :

Ce calendrier sera bientôt diffusé aux clubs. Il comporte actuellement 44 manifestations :

5 randonnées VTT-marche « Trans'Sarthe »

14 randonnées traditionnelles

2 brevets audax

9 brevets randonneurs

1 cyclo-découverte VTT-marche

8 épreuves pour les concours et critériums des jeunes

5 randonnées permanentes

Rapport de la commission photo (Bernard Migot) :

Commission formée d'Alain Auriault, Annie Lalande, Béatrice Bellanger, Bernard Migot, Dominique Frangeul, Florent Touchard, Jean-Pierre Drouin, Jean-Yves Uzu, Maurice Chéhère, Mireille Touchard, Nicolas Touchard, Willy Paris.

La participation au concours de cette année n'a, une nouvelle fois, pas eu le succès espéré. En effet, le sujet était encore des plus simples (le cheval). Les chevaux il y en a beaucoup et un peu partout. Pourtant, j'avais envoyé un rappel à tous les clubs pour diffusion, au début de l'été et un autre début septembre. Seulement 24 participants ! Il y a certainement beaucoup plus de cyclos aimant la photo et aimant faire partager ce goût ! Dans chaque club, l'information et l'émulation sont importantes.

Voici donc les données sur l'évolution de la participation depuis que je m'occupe de ce concours :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
participants	42	24	16	32	14	37	19	33	21	23
clubs	16	12	8	11	8	13	8	10	7	9

La commission propose pour 2023 encore un sujet a priori facile, sans doute plus facile encore : « les giratoires ». Il y en a beaucoup, ils sont faciles à trouver. De plus, les villes mettent un point d'honneur à les décorer, il y en a donc des photogéniques !

Rapport de la commission tourisme (Yannick Livet) :

L'objectif de cette commission est de coopérer avec les services départementaux sur le tourisme à vélo, l'itinérance et la CDESI (commission chargée de l'étude d'itinéraires pérennes pour les cyclotouristes notamment).

Sur 2022-2024, le département souhaite :

- accroître la « visibilité » de la Vélobuissonnière (V44)
- éditer des véloguides pour l'itinéraire « la Vallée du Loir à Vélo » (V47)
- valoriser deux boucles vélo régionales : « La Petite Reine », des Alpes Mancelles au Saosnois (130 km) et « La Ronde des Vallées et Forêts » (185 km) au sud du Mans avec les vallées du Loir et de La Sarthe, la Forêt de Bercé.
- créer deux boucles vélo loisirs : la boucle n°19 entre Mansigné et Luché-Pringé (28 km) et la boucle n°20 entre Lavaré, Dollon et Sémur-en-Vallon (16 km). La 19 est actuellement terminée.
- ouvrir (c'est actuellement fait) la voie verte de Montval-sur-Loir à Bessé-sur-Braye (33 km)

Rapport de la commission communication (Yannick) :

- La communication en interne, notamment pour le calendrier, se fait essentiellement par mails.
- Le site est hébergé par la fédération, il est régulièrement actualisé et est bien fréquenté (moyenne de 30 visites par jour). Il est à la disposition des clubs pour faire passer des informations. Yannick demande de lui transmettre des photos, notamment sur les organisations effectuées. Elles doivent agrémenter la page d'accueil du site.
- Facebook est moins utilisé...

Questions diverses :

- Thierry Grasset propose qu'à l'avenir chacun vienne à cette AG avec un maillot ou une veste de son club. Bonne idée ! Ce serait plus facile de se reconnaître et l'assemblée paraîtrait plus chaleureuse !
- Thierry fait remarquer que trop d'entre nous roulent encore avec des tenues sombres et donc non sécuritaires.
- Mireille rappelle qu'en achetant un vélo neuf sans éclairage, on est en droit d'en demander un.
- Jean Motreff suggère qu'on fasse signer, comme dans son club de La Bazoge, la charte du pratiquant à chaque prise de licence. Daniel Cadieu fait remarquer que ceci n'a pas changé grand-chose dans son club (Spay).
- Mireille lit à l'assemblée un message de François Beaudouin sur les personnes en situation de handicap. François est le président de la commission nationale. Ce message va être transmis à tous les clubs sarthois.
- Comment attirer les vététistes dans notre fédération ? Ce problème récurrent est de nouveau abordé sans que quelqu'un puisse donner de nouvelles idées pertinentes.
- Florent Touchard se propose pour devenir le délégué de Membres Individuels de La Sarthe.
- Les ambassadrices : Catherine donne des précisions sur cette fonction. Elles sont en fait les déléguées des féminines des clubs et doivent servir de relais pour les informations entre ces féminines et les instances fédérales.

Pause



Résultats des votes :

Tous les rapports sont votés à l'unanimité.

Patrick Desmaroux est reconduit dans sa fonction à l'unanimité.

Pas de nouveau candidat pour renforcer le comité directeur.

Résultats des challenges (Yannick) :

La période de référence va du 1-11-21 au 31-10-22, 23 manifestations, dont 1 Trans'Sarthe ont été comptabilisées.

- Challenge manifestations : 1^{er}, les Cyclos Lhommois avec 214 points
2^{ème}, le Cyclo Club de Téléché avec 153 points
3^{ème}, La Roue Cornélienne avec 151 points.
- Challenge manifestations féminines : 1^{er}, le Cyclo Club de Téléché avec 39 points
2^{ème}, La Roue Cornélienne avec 37 points
3^{ème}, le CT Bonnétable avec 30 points

Résultats des concours photos (Bernard Migot) :

œ concours individuel :

1^{ère}

Béatrice Bellanger



2^{ème}

Bernard Migot



3ème
Daniel Pousse



4ème
Jean-Yves Uzu



5ème
Jean-Yves Touchard



6ème
Catherine Broquet



7ème
Mireille Touchard



Bernard Migot et Jean-Yves Uzu étant hors concours n'ont pas eu de récompense, ils n'ont participé que pour le plaisir.

☒ concours des clubs :

Rappel : les clubs sont départagés à l'aide du total des notes des séries de leurs 3 « meilleurs » représentants. Ainsi, un club ayant seulement 1 ou 2 participants n'a aucune chance de gagner face à un club ayant 3 concurrents.

ordre	points	clubs
1	25,911	RCL La Flèche
2	25,102	CF72 La Ferté-Bernard
3	24,178	ECT La Bazoge

Récompenses (Mireille) :

Le mérite du cyclotourisme est remis aux 11 personnes suivantes pour leur engagement au service de leur club et pour la cause du cyclotourisme. Les récipiendaires sont :

- Catherine BROQUET des Randonneurs Castéloriens. Déléguée départementale Féminines, membre du comité directeur du codep et de son club.
- Maryvonne DUPIN des Randonneurs Cyclistes du Loir. Membre du comité directeur du CoDep et de ses commissions Féminines et Jeunes.
- Jacqueline TELOU des Randonneurs Cyclistes du Loir. Membre de son comité directeur depuis 2017, bénévole très active.
- Alain MARTIN de l'ACT Changé. Délégué Sécurité départemental.
- Guy AUBIER de l'ACT Changé. Membre du conseil d'administration de son club depuis 12 ans.
- Régis PIERRE de l'ACT Changé. Membre du conseil d'administration de son club depuis 8 ans.
- Patrick VIMONT de l'ACT Changé. Membre du conseil d'administration de son club depuis 8 ans.
- Joël BENOIST des Cyclos Lhommois. Trésorier du club depuis 2001, encadrant EFV.
- Gérard DROUET du CCL Le Mans. Trésorier du club pendant 12 ans.
- Louis DUREAU des Copains du Vélo. Vice président depuis 2018.
- Pierre RIGOULAY des Randonneurs du Vairais. Membre du comité directeur de 1979 à 2020.

Parole aux invités :

- Gérard Hamon (président d'honneur du comité régional, membre du comité directeur fédéral) indique sa satisfaction de revenir parmi nous après une absence de quelques années. Gérard énumère les points forts de notre comité, parle de la revue Cyclotourisme pour laquelle il travaille et rappelle la date et le lieu de la prochaine assemblée générale du comité régional.
- Gérard Lécureuil (délégué régional de l'Amicale des Cyclos Cardiaques) nous présente son amicale, son intérêt, son but et invite chaque club à devenir « club ami » de cette amicale. Cette démarche est gratuite. Elle permet de diffuser au sein des clubs le bulletin de l'amicale « Cœur et Vélo » qui doit informer, conseiller, rassurer les malades cardiaques par des témoignages.

Fermeture de l'AG (Mireille) :

Des dates à retenir : 27 novembre, AG du coreg à Verrières-en-Anjou (St-Sylvain-d'Anjou, près d'Angers)
10 et 11 décembre, AG fédérale à Niort

Recherche d'un club pour l'accueil de l'AG 2023 du codep.

Ne pas oublier d'envoyer au codep le CR de votre AG 2022 de club et la composition de son CD pour 2023.

Mireille conclut : « Je vous remercie tous de votre attention et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Je tiens à remercier particulièrement toutes les personnalités qui nous ont fait le plaisir de leur présence parmi nous. »



Bernard Migot
secrétaire du
CODEP 72
Fédération Française
de Cyclotourisme

